

## Principe :

Puit permettant de stocker de l'eau pluviale temporairement et de la restituer directement au milieu naturel par infiltration.

## Type et fonctions :

Type : Rétention/Infiltration

Fonctions : Réduire les volumes à traiter, Recharge la nappe, Rend perméable la ville

## Zone de mise en place :



Voirie



Zone de stationnement



Quartier résidentiel  
ZAC



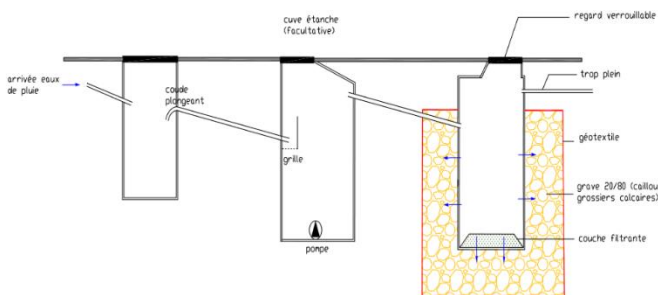
Zone de loisir



- Mise en place :

- Système de fonctionnement :

L'eau ruisselée ou amenée par une conduite est dans un premier temps, collectée dans une chambre de décantation qui se situe en amont du puit. Après avoir **décanté l'eau** est envoyée vers le puit pour être stockée temporairement et être **infiltrée** dans le sol. L'eau va, dans le puit, traverser des couches de matériaux poreux qui permettent sa dépollution. Les puits sont souvent utilisés en complément à d'autres techniques alternatives comme les tranchées drainantes, noues et fossés.



- Conception :

Lors de la conception du projet des paramètres d'implantation sont à prendre en compte.

Ils ne doivent pas être situés dans un périmètre de protection de nappe et d'eaux collectées. Ils doivent être implantés au point le plus bas d'une parcelle, à une distance minimale de 3m d'arbre ou d'arbuste et de 5m des bâtiments

De plus, le fond du puit doit être à 2m du plus haut niveau de la nappe (NPHE). La perméabilité doit être étudiée pour voir si elle est assez suffisante.

Concernant le décanteur, il doit être muni d'un regard et doit être raccordé au puit par un siphon afin d'éviter le passage de flottants ou de graisses. Son accès doit être sécurisé par un regard en fonte, une dalle béton...

- Matériaux utilisés :

L'intérieur du puit est constitué de cailloux, gravier, granulat concassé... Ces matériaux ont des propriétés de perméabilités différentes et peuvent être utilisés ensemble au sein du puit, selon le niveau de filtration voulu. Les parois des puits sont en crépine ou en buse. De plus, ils sont disposés de manière empilée. Les parois sont perforées sur la partie basse du puit, dans la zone perméable, afin de permettre l'infiltration.

Un géotextile peut être mis en place autour du puit afin d'éviter la migration de sédiments fins.

- Aspect paysagé :

Le puit s'intègre très bien dans le paysage, du fait qu'il soit enterré. Sa localisation est juste marquée par une bouche de regard sur le sol.

- Conseil d'entretien :

Ce type d'ouvrage est susceptible de se colmater, il est donc important d'avoir un entretien préventif. Pour cela, il faut visiter

les ouvrages assez régulièrement et quand cela est nécessaire dégager les déchets ou la matière organique qui pourrait le colmater. Les espaces verts alentours doivent aussi être entretenu pour limiter l'apport de matière organique

Malgré l'entretien préventif, il faudra un entretien curatif tous les 5 ans en moyenne afin de remplacer le massif filtrant. Cette opération permet alors d'avoir une infiltration maximale de l'eau

- **Coût estimatif :**

Prix indicatif susceptible de varier selon le matériel utilisé et le dimensionnement de l'ouvrage.

- **En résumé... :**

- **Pour la réalisation :**

Pour l'assainissement => 5€/m<sup>2</sup>

Pour avoir un ordre d'idée, un puit de dimension 2m x 2m coûte 1500€ en moyenne.

- **Pour l'entretien :**

Pour assainir => 3 et 4€/m<sup>2</sup>

Le curage à prévoir tous les 5 ans environ => 80 et 100€/m<sup>2</sup>

- **Subventions**

Pas de subventions attribuées

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>- Simple à mettre en œuvre</li><li>- Peu coûteux</li><li>- Stockage et gestion in situ : pas besoin d'un exutoire</li><li>- Alimentation de la nappe phréatique</li><li>- Dépollution des eaux pluviales</li><li>- Ouvrage enterré soit faible emprise foncière</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisable que si le sous-sol est perméable</li><li>- Risque de pollution accidentelle</li><li>- Entretien régulier des ouvrages</li><li>- Capacité de stockage limité</li><li>- Faisabilité selon la nature du sol.</li></ul>

